

# Pétition

## La valeur du travail



**Accepté** par la Session des jeunes par 102 voix contre 50

**Année:** 2008  
**Thème:** .  
**Destinataire:**  
**Type d'entrée:** Pétition

### **Contenu:**

La Session fédérale des jeunes demande à la Confédération de créer un critère « Employeur » sur le site internet [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) et de relier entre eux tous les critères nécessaires à la comparaison de salaires.

### **Justification:**

Ce site internet permet de comparer les salaires sur la base de différents critères, en fonction de la profession concernée.

Sur le marché du travail, la même prestation est rémunérée par des salaires différents en fonction du sexe et de l'origine des employés : plusieurs études l'ont démontré et il s'agit évidemment d'une pratique discriminatoire. Le fait que les salaires sont un sujet largement tabou soutient cette pratique car il empêche une discussion publique et objective. La présente pétition vise à augmenter la transparence en matière de salaires en faisant publier les différents salaires versés pour un même travail, sans porter atteinte aux droits de la personnalité. Cette transparence soumet à une pression accrue les entreprises qui versent des salaires injustement hauts ou bas. Le but est que les écarts salariaux soient aplanis sans intervention régulatrice sur le marché. Concrètement, le site internet permet à chaque employé de comparer directement les salaires en vigueur pour disposer d'arguments concrets pour se défendre contre un traitement inéquitable.

### **Informations intéressantes sur le thème et Document**

### **Etat et Succès:**

Suivi par le forum non terminé